



COMPTE RENDU

CONSEIL DE QUARTIER DU 14 OCTOBRE 2009 (Mairie Annexe de Méan-Penhoët – Salle des mariages) QUARTIER SAINT-NAZAIRE MÉAN-PENHOËT - HERBINS

Étaient présents :

Gaëlle	BÉNIZÉ-THUAL	Adjointe au Maire, chargée des quartiers Saint-Nazaire Méan-Penhoët - Herbins
Laurent	BATYS	Collège des habitants
Michel	BENOISTEL	Collège des habitants
Didier	BOURGEAIS	représentant la direction de l'OMJ
Monsieur	BOURMAUD	représentant Silène
Virginie	CAILLE-BOUTET	représentant la Fédération PEEP
Christophe	HASPOT	représentant la FCPE
Véronique	HIS	représentant l'Amicale Laïque Waldeck Rousseau
Jean-Loup	LE FRIOUX	représentant la CNL
Madame	LE PEUTREC	représentant les commerçants et artisans
Véronique	LORRION	Collège des habitants
Stéphane	MARTIN	représentant les commerçants et artisans
Yoann	MILLES	représentant la direction de la Fédération des Maisons de Quartier
Octave	NAUD	représentant l'association Union Méan-Penhoët
Isabelle	PAIN	Collège des habitants
Yannick	PIQUOIS	Collège des habitants
Richard	REYES	Collège des habitants
Josiane	ROBART	représentant les usagers de la Maison de Quartier de Méan-Penhoët

Était excusé :

Pascal	DELANO	représentant l'association Alerte de Méan
--------	--------	---

Assistaient également :

Antoine	BOUVET	Directeur de la S.T.R.A.N.
Samuel	CARRO	Responsable d'exploitation S.T.R.A.N.
Yann	DUFOUR	C.A.RE.N.E. – service Transports et Déplacements
Anne-Véronique	MEYER	Direction des Relations aux Habitants – unité Vie des Quartiers
Michel	SALAÛN	Directeur Général Adjoint du Pôle Ressources Humaines – Relations aux Habitants – Services Logistiques

I. RÉORGANISATION DU RÉSEAU S.T.R.A.N. (Liaison des quartiers)

En raison du doublement du pont de la Matte et de l'intégration du pôle multimodal de la gare, les réaménagements de réseaux prévus pour fin 2010 seront réalisés d'ici fin 2011.

Monsieur BOUVET, Directeur de la S.T.R.A.N., précise que la réorganisation porte sur les lignes urbaines et périurbaines, l'offre tournée vers les scolaires restant identique.

Il présente ensuite les éléments arrêtés suite à la concertation qui a eu lieu d'avril à septembre.

Un grand nombre de réactions des usagers ont amené la S.T.R.A.N. à faire évoluer le projet.

Les demandes des conseils de quartier sont également prises en compte, par exemple la demande du quartier Nord de bien desservir Prézégat.

Décisions prises suite à la concertation :

* Création d'une ligne à haut niveau de service de Montoir à Gavy (environ une heure de trajet). Un passage est prévu toutes les 20 minutes de Montoir et de Trignac, jusqu'à la gare et ensuite toutes les 10 minutes de la gare à Gavy. La branche "Montoir" desservira Penhoet et STX.

* L'itinéraire en provenance de Trignac a recueilli un avis favorable pour passer par la RN.

* Avenue de la République, entre la gare et le boulevard de la Libération, les places de stationnement actuelles seront supprimées afin de laisser la voie de droite aux seuls bus en direction du Paquebot, une voie en double sens sera, par ailleurs, réservée aux usagers. Cette voie passera en sens unique entre Libération et le Paquebot, tout en réservant du stationnement côté "Forum".

* Rue d'Anjou, la circulation se fera sur trois voies, deux réservées aux bus en double sens et une dite en "tête bêche" réservée aux usagers.

* La ligne à haut niveau de service desservira la cité scolaire par le boulevard de Coubertin plutôt que par Laënnec, peu adapté en voirie.

* La fréquence des bus BHNS sera de 10 minutes.

Autres lignes principales à fréquence 30 minutes :

- Ligne 2 Heinlex/Gare
- Ligne 3 Petit Maroc/Brais
- Ligne 4 Villeneuve / Océanis – une connexion St Marc – BHNS est arrêtée.
- Ligne 5 de Méan/Océanis qui desservira notamment Kerlédé, Villès Martin, Hôtel de Ville, Victor Hugo, Paul Perrin, Prézégat, Savine, Certé, Méan. Le terminus n'est pas encore arrêté.

A noter, la création d'une ligne estivale "P" desservant le bord de mer en été, jusqu'à Pornichet.

Questions des membres du conseil de quartier :

* Inquiétudes quant aux risques de déviation de la circulation sur la rue de la Ville Halluard, alors que cette voie est déjà très chargée. La rue d'Anjou sera dédiée aux bus en site propre, en aller-retour. Elle ne sera plus une rue de transit mais, par un système de sens interdits, permettra de distribuer la circulation sur les voies connexes. Il n'est pas programmé de site propre sur la rue de la Ville Halluard pour l'instant.

* Quel sera le temps moyen entre gare et Océanis ? Ce trajet durera environ 25 minutes, au lieu de 40 minutes actuellement.

* Quelle sera l'amplitude horaire ? BHNS : pour la tranche 6 H 30 – 19 H : toutes les dix minutes. La fréquence sera moindre de 5 H 45 à 6 H 30 et de 19 H à 23 H. Lignes secondaires : fréquence toutes les 30 minutes.

* Y aura-t-il des bus après 23 H ? Des "Noctambus" seront mis en place en fonction d'événements ponctuels.

* Quels sont les projets de liaison routière avec la Cité Sanitaire ? Une liaison est prévue avec la "Route Bleue".

* Quel est le combustible prévu pour les bus ? Actuellement, les bus sont diesel et il n'est pas prévu de changer.

* Y aura-t-il des voies dédiées aux vélos ? Un "plan vélos" est en préparation. Il devrait être présenté aux conseils de quartier au printemps 2010. Le choix reste à faire entre site propre pour vélos et partage des couloirs de bus de même que partage des trottoirs de plus de 3 m de large. Pour la cohabitation vélos/bus sur les sites propres : en l'absence de voitures, les dépassements de vélos par les bus, qui pourront se déporter sur la voie de gauche, présenteront plus de sécurité qu'actuellement. Une tolérance est également étudiée pour les livraisons avec stationnement maîtrisé sur les voies de bus.

* Quelles seront les règles de priorité ? Les bus ne prendront la priorité aux carrefours qu'une fois toutes les dix minutes. Il y aura moins de bus sur le tronçon commun Gare/Hôtel de Ville, donc moins d'encombrements. Des études seront réalisées sur la fluidification de la circulation aux carrefours. En outre, on attend grâce au BHNS, une augmentation de trafic bus d'environ 25 %.

* Quelle sera la politique tarifaire ? Ticket unitaire : 1,25 €, validité une heure ; carnet : 10 € ; ticket Ty'bus : 1,85 €. De plus, pour les actifs empruntant le réseau quotidiennement : les employeurs ayant obligation de prendre en charge 50 % des abonnements, il ne restera que 15,50 € par mois à la charge des actifs, moins en cas de souscription d'un abonnement annuel (12 mois pour le prix de 10). Par ailleurs, la S.T.R.A.N. étudie la création d'un tarif "famille".

* Quel sera le coût total des aménagements ? L'estimation est de quarante millions d'euros, incluant le pôle multimodal de la gare, l'aménagement en sites propres et le doublement du pont de la Matte, pour lesquels RFF (Réseaux Ferrés de France) seront sollicités. Les travaux doivent commencer début 2011.

* La possibilité de créer un arrêt pour desservir la ZA de Petite Pâture au bout de la rue de Trignac est évoquée.

* N'y aura-t-il plus de desserte sur Herbins ? Il n'est pas prévu que le BHNS desserve le cœur d'Herbins, mais des arrêts sont prévus au niveau de la Croix Amisse, du rond point Avenue d'Herbins et rue Georges Brassens. Les membres du conseil de quartier, résidents d'Herbins, suggèrent que le BHNS emprunte l'avenue d'Herbins et parte sur la rue René Cassin, avant de se diriger sur Savine. Une possibilité serait de desservir la rue René Cassin avant un retour sur le rond-point McDonald's.

* Les personnes présentes craignent que les personnes âgées ne prennent plus le bus si les arrêts se trouvent sur la quatre voies. Il leur est précisé que l'entrée de ville évoluera et que les arrêts seront sécurisés pour les piétons.

* Pour la ligne 5, une demande est faite de fixer le terminus Place des Abattoirs, ce qui permettrait de faire demi-tour, et de passer sur le Boulevard Emile Zola, ceci en vue de desservir le collège de Certé. Ils posent également la question de savoir s'il faut rester sur la rue de Trignac ou faire un crochet par le Boulevard des Apprentis, même si la rue Clément Ader est étroite.

La S.T.R.A.N. propose aux membres du conseil de quartier d'adresser leurs suggestions, remarques et observations, soit à l'Unité Vie des Quartiers, soit au service commercial de la S.T.R.A.N. ou au service transports de la C.A.R.E.N.E.

II. GROUPE DE TRAVAIL "ESPACES DE JEUX – VOIE AMÉRICAINE"

Ce groupe de travail se réunira le mardi 03 novembre à 18 H 30 à la Mairie Annexe. Les membres du groupe de travail ainsi que les enseignants de Paul Bert et d'Elisa Lemonnier, plus l'accueil périscolaire, recevront une invitation écrite. Des riverains seront également conviés à cette réunion.

III. QUESTIONS DIVERSES

Le conseil de quartier est informé de l'avancement du projet de l'aire de jeux de l'ISAU, qui sera réalisée fin 2009.

La séance est levée à 21 heures 15.



Fait à Saint-Nazaire, le 23 octobre 2009